

<https://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2539>



Rassemblement MEN- répression syndicale

- AGENDA MILITANT

Date de mise en ligne : mardi 11 octobre 2022

Date de parution : 11 octobre 2022

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Mardi 11 octobre : rassemblement ou manifestation à Paris
Devant le Ministère de l'Éducation nationale
(Angle : rue de Grenelle/boulevard Raspail – Métro Rue du Bac) 14h30



Soutien à Kai Terada, contre la répression : journée d'action le 11 octobre par la grève et les rassemblements !

RASSEMBLEMENT A PARIS

**Devant le Ministère de l'Éducation nationale
(Angle : rue de Grenelle/boulevard Raspail – Métro Rue du Bac)
14h30**

Dimanche 4 septembre, Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92 et enseignant au lycée Joliot-Curie de Nanterre (92), s'est vu notifier par le recteur une suspension de 4 mois. Jeudi 22 octobre, au lendemain d'un rassemblement d'ampleur devant le ministère, Kai recevait du recteur une lettre d'admission dans son établissement, rendant effective la "mutation dans l'intérêt du service" dont il était l'objet.

Il s'agit manifestement d'un nouveau cas de répression anti-syndicale. Les justifications données par le recteur à sa mutation manifestement notamment le fait que son militantisme débordait « l'espace normal d'une activité syndicale ». En effet, Kai est bel et bien un militant syndical actif au niveau local, régional comme national, depuis de nombreuses années : c'est cela qui a motivé l'administration à engager des poursuites contre lui.

Avec Macron, la répression anti-syndicale a pris une ampleur inédite, dans les rassemblements, manifestations, et y compris dans les établissements scolaires. La mobilisation contre la mise en place des EIC en 2019 a entraîné une vague de répression très forte, contre les personnels et les lycéens-e-s dont les cas les plus emblématiques ont été ceux du lycée de Melle (79) et du lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (63). Nos organisations s'étaient fortement mobilisées pour soutenir les collègues.

La répression contre Kai Terada s'inscrit également dans une vague de procédures de mutations "dans l'intérêt du service", en réalité des opérations de répression anti-syndicales déguisées. Celles-ci, facilitées par la loi de transformation de la Fonction publique de 2018, sont devenues un outil, pour la hiérarchie administrative, pour se débarrasser à peu de frais des enseignants ou syndicalistes, sans procédures contradictoires. C'est bien souvent le "climat" de l'école ou de l'établissement qui est troué de manière abusive.

Cette vague de répression se poursuit donc, avec Nildege. Elle doit cesser définitivement : les droits syndicaux, le droit de grève et de manifestation ne doivent en aucun cas être entravés. Nos organisations exigent que Kai Terada soit rétabli immédiatement dans ses fonctions et que le motif de la suspension lui soit communiqué. Elles dénoncent cette tentative d'intimidation contre l'exercice du droit syndical.

C'est pourquoi nos organisations appellent l'ensemble des personnels à participer massivement à une journée d'action en soutien à Kai Terada et contre la répression anti-syndicale dans les territoires, par la grève partout où c'est possible.

Elles appellent les personnels à se saisir de cette journée pour mobiliser sur les cas de répression anti-syndicale, passés ou en cours, et à se rassembler à Paris.

soutien à
Kai Terada 
contre la répression
anti-syndicale
11 octobre :

**11h30 - 13h, rassemblement à Nanterre en face du lycée Joliot-Curie
14h30, rassemblement à Paris (angle Grenelle/bd Raspail)**